

## Castelnaud d'Auzan-Labarrère : Le CAC 32 a tenu son assemblée générale



Castelnaud d'Auzan-Labarrère : Le CAC 32 a tenu son assemblée générale

Samedi soir, à la salle des fêtes de Labarrère, en présence du maire Philippe Beyries et de Patrick Batmale maire délégué de la commune, les licenciés du Castelnaud d'Auzan Cyclisme (CAC 32) ont tenu leur assemblée générale. La présidente Pascale Douilly a ouvert la séance en remerciant Jean-Paul Tastet et tous les membres de l'ARM, qui assurent la sécurité des courses, notamment celle d'Arech.

Elle a ensuite félicité les coureurs qui durant la saison passée ont tout de même obtenu 44 places dans les dix premiers avec deux très belles victoires, malgré un effectif restreint. Tous les coureurs ont respecté le contrat du club qui leur demande de participer au moins à 15 courses. Manu a fait 16 courses, Pierre-Louis 22, Tom 30, Roy 30 avec une belle victoire à Luxey, Mimi 37 avec une très belle victoire à Maillas, Roger 47 et Phiphi 50.

Avant de présenter David, le nouveau licencié de troisième catégorie qui vient de Condom et possède à son actif un beau palmarès, Pascale Douilly a tenu à préciser : « Le CAC 32 a participé à 234 courses. Les coureurs avec leur tenue bleue sont tellement présents, qu'ils sont surnommés le train bleu et les épouses tellement présentes sur les circuits, qu'elles sont devenues les bluettes. »

La présidente a encouragé les licenciés à garder leur bonne humeur et leur excellente entente sportive, puis elle les a encouragés à faire mieux la saison prochaine : « La saison prochaine sera certainement satisfaisante, puisque vous avez un bon potentiel. Il ne vous reste plus qu'à travailler plus en équipe. »

Le trésorier Michel Douilly a détaillé le bilan financier dont le solde est correct, puis il a remercié les sponsors, notamment Axa et Intermarché, ainsi que la municipalité : « Merci aux agents des services techniques, notamment pour le travail impeccable réalisé pour la course d'Arech et pour cette soirée à Labarrère. Monsieur le maire vous avez une très bonne équipe d'agents communaux. »

Pascale et Michel ont rappelé que le CAC 32 a été créé en 2009, que c'était la 8e assemblée générale et qu'ils tenaient à ce que le club garde son esprit familial et convivial : « C'est pourquoi nous tenons à ce qu'il reste un petit club, avec un nombre raisonnable de coureurs. »

Michel Douilly a précisé : « L'entraînement avec les rencontres reprendront à la mi-décembre et je vous propose pour changer de Maillas, le circuit de Pindères. » Tous ont approuvé cette nouveauté.

Le maire Philippe Beyries a exprimé sa satisfaction d'être aux côtés du CAC32 : « Je félicite le club et ses licenciés qui véhiculent hors du village, l'image de Castelnaud d'Auzan Labarrère et contribuent à le faire connaître. Je ne peux que vous souhaiter une meilleure saison pour 2017. »